

## 215. LETTRE

Au président Andronic.

*Précautions dont se sert saint Basile pour s'insinuer dans l'esprit de celui à qui il écrit, et pour l'engager à lui accorder ce qu'il lui demande, en pardonnant à un malheureux qui était assez puni par la connaissance de sa faute, et par la crainte du châtement dont il était menacé.*

Je ne vous aurais pas écrit, si j'avais eu assez de santé pour supporter facilement la fatigue du voyage, et les incommodités de l'hiver; je serais allé vous trouver pour deux raisons. Premièrement pour m'acquitter de la promesse que je vous avais faite autrefois. Car je me suis engagé d'aller vous voir à Sébaste; je l'ai fait, mais je ne vous y ai pas rencontré, parce que j'y arrivât un peu après vous. En second lieu, pour faire par moi-même l'ambassade que j'ai toujours refusée jusqu'à maintenant, ne me croyant pas digne de cet honneur. J'ai encore fait réflexion que les lettres ne sont pas d'un grand secours pour persuader les particuliers, ou les grands; la présence est bien plus efficace, pour se disculper d'un crime dont on est chargé, pour fléchir les juges en les priant, ou en leur demandant pardon, s'il est nécessaire, ce qu'on ne saurait faire facilement par une lettre. Vous êtes ma seule ressource, et je me persuade que quand je vous aurai fait connaître mes sentiments, vous ferez de votre plein gré toutes les démarches nécessaires. Voilà ce qui m'a engagé à me mêler de cette affaire. Vous voyez de combien de détours j'use avant que de venir au fait, comme si je craignais de vous exposer nettement l'affaire de ceux pour qui je vous parle.

Il y a longtemps que je suis allié de Domitien par les ancêtres, de sorte que je le regarde comme mon frère; car pourquoi ne vous dirais-je pas la chose, comme elle est. Quand j'ai appris le sujet qui lui a attiré tant de traverses, j'ai été le premier à dire qu'il les méritait bien; car il n'est pas juste que ceux qui vous offensent demeurent impunis, soit que leur faute soit légère, ou qu'elle soit plus considérable. Mais depuis que je me suis aperçu qu'il traînait une vie malheureuse, remplie de troubles et d'ignominie; je l'ai crû assez puni, et comme son salut ne dépend que de votre bonté, je vous prie de vous adoucir en sa faveur, et de le traiter avec humanité. C'est le propre d'un prince généreux de dompter des esprits révoltés; mais d'user de clémence envers ceux qui se soumettent et qui s'humilient, c'est une marque de grandeur et de bonté qui s'élève au-dessus de tout le monde. Il ne tiendra qu'à vous de faire voir dans le même sujet, avec quelle grandeur d'âme vous savez vous venger et pardonner.

Je vous prie que la crainte des châtements que Domitien attend soit la mesure de sa peine; la connaissance qu'il a qu'il mérite toutes sortes de supplices doit suffire à votre vengeance; car faites réflexion, qu'on ne parle plus de ceux qui ont eu le pouvoir de se venger de leurs ennemis dans des siècles passés, et qui l'ont fait effectivement; mais les autres qui ont réprimé les mouvements de leur colère, ont acquis une gloire immortelle, se mettant au-dessus de tout le monde par cette modération; qu'on ajoute donc cette louange à celles que vous méritez déjà. Dans le dessein que nous avons de vanter vos vertus, donnez-nous le moyen de vous mettre au-dessus de vous-même par cette modération qui efface toutes vos bontés passées. C'est ainsi que Crésus pardonna à celui qui avait tué son fils, parce que le meurtrier vint se présenter lui-même au supplice. Le grand Cyrus après sa victoire se fit ami de Crésus. Nous vous mettrons parmi ces héros, et nous publierons vos louanges de toute notre force, si ce n'est peut-être que nous ne méritons pas d'être les panégyristes d'un aussi grand homme que vous êtes. Il faut encore vous faire remarquer principalement, que quand on punit ceux qui ont commis quelque crime, ce n'est pas précisément à cause de la faute qu'ils ont faite, car il est impossible d'empêcher que ce qui est fait ne soit pas fait; mais on les punit afin qu'ils se corrigent à l'avenir, et que leur châtement serve d'exemple aux autres pour les tenir dans leur devoir. Ces deux raisons n'ont point de lieu dans l'affaire dont je vous parle; car le coupable se souviendra encore de son supplice après sa mort; et l'état pitoyable où il est, fait mourir de peur ceux qui le regardent.

Si nous ajoutions encore quelque nouvelle peine à celles qu'il endure, on dirait que c'est pour assouvir notre colère, et je serais bien fâché qu'on pût vous faire ce reproche. Je n'ajouterais rien à ces raisons, si je n'étais persuadé qu'il y a plus d'avantage à donner qu'à recevoir. Votre

générosité ne sera pas connue à un petit nombre de personnes seulement. Toute la Cappadoce attend l'évènement de cette affaire. Je souhaite qu'elle puisse joindre à vos autres vertus ce rare exemple de bonté et de modération. Je ne saurais me résoudre à finir ma lettre, de peur de me faire tort si j'oubliais quelque chose. J'ajouterai encore ce mot, que quoique le criminel aie des lettres de plusieurs personnes, qui vous prient de lui pardonner, il a cru que la mienne serait plus efficace. Je ne sais d'où il a pu apprendre que vous faisiez quelque cas de moi. Je vous prie que son espérance ne l'abuse point; afin que les Cappadociens m'en honorent davantage, accordez-moi ce que je vous demande. Vous connaissez mieux les choses humaines que les plus habiles philosophes et vous savez quel trésor est réservé à ceux qui ont soin de secourir les pauvres.